

# Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

## RENTÉE PARLEMENTAIRE

# Les propos lâches de Cavaye

- Le président de l'Assemblée nationale a utilisé vendredi la tribune de cette auguste chambre pour répondre à Mgr Kleda, qui s'était étonné du score de Paul Biya à la présidentielle dans l'Extrême-Nord ;
- Discours plus modéré au Sénat, en l'absence de Marcel Niat Njifenji. **Pages 8&9**



Page | Loi de finances 2019

11 | **Le patronat obtient des reformes**

Page | Trafic des pièces de monnaie

5 | **Deux suspects interpellés à Douala**

# 40

## millions de F<sub>cfa</sub>

à gagner au BANKO mardi 6 novembre

BP : 12386 Yaoundé - Tél : 699918944-677461411  
 Cabinet situé à Mvog-Mbi au 2<sup>ème</sup> étage Immeuble à carreaux blancs à côté de la chapelle

**Extrait du cahier des charges déposé  
 au greffe du Tribunal de Grande Instance du Mfoundi-Yaoundé le 29 avril 2016**

## AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

Par devant Me Assena Okoua Béatrice Ruffino  
 Notaire à Yaoundé BP : 6184- Tél : 222.22.44.78  
 le 11 juillet 2016 à 12 heures.

Aux requête, poursuites et diligences de la Société Financière d'Épargne pour le Développement en Abrégé "SORNED" établissement de Micro-Finance de deuxième catégorie au capital de F CFA 225.000.000 (deux cent vingt cinq millions F CFA) dont le siège est à Yaoundé BP : 20 585.

Représentée aux présentes par son Directeur Général Mr Amatale Iles Emmanuel, créancier poursuivant, ayant pour Conseil Me Ngoumou Josiane Florence, Avocat au Barreau du Cameroun BP : 12386 Yaoundé qui occupe et occupera pour les suites des présentes.

En présence de sieur Tchoufack Bernard, gérant et caution de la Société Ndi Kemtsa et Fils SARL, époux séparé en biens de madame Togomoh Lambu, du dûment appelé, débiteur récalcitrant, insolvable et indélicat domicilié à Yaoundé BP : 33891.

**EN VERTU**

- De la grosse dûment en forme exécutoire de la convention de crédit amortissable en date des 04 et 05 juin 2014 du répertoire de M<sup>me</sup> Colette Tibagna Nyaabla, Notaire à Yaoundé BP : 3749
- D'un certificat d'inscription hypothécaire n°54 G/HH Mindat/41/T200 en date délivré le 29 août 2014 par le conservateur de la propriété et des droits fonciers du Mfoundi à Yaoundé.
- D'un commandement aux fins de saisie immobilière délivré le 13 janvier 2016 à sieur Tchoufack Bernard, gérant et caution de la Société Ndi Kemtsa et Fils SARL, régulièrement représentée par exploit de Me Jeannette Inane, Kedi, demeuré infructueux jusqu'à ce jour.

**DESIGNATION**

Un immeuble urbain non bâti, mais exploité d'après le titre foncier n°48201/Mfoundi vol 241 fol 13, superficie 4399 m<sup>2</sup> appartenant à sieur Tchoufack Bernard représentant la Société Ndi Kemtsa et Fils SARL et caution réelle d'icelle domicilié à Yaoundé BP : 33891.

**MISE A PRIX**

Montant : 25.000.000 frs CFA (vingt cinq millions francs CFA)  
 Enchères : 500.000 frs (cinq cent mille francs CFA)

Fait et rédigé par le Conseil du poursuivant soussigné

Me Ngoumou Josiane Florence  
 Avocat du poursuivant



Me Jeannette I. Kedi  
 Huissier de Justice  
 Yaoundé



**RENSEIGNEMENTS**

- 1- Sur la Liberté
- 2- Cabinet Me Ngoumou Josiane Florence, Avocat à Yaoundé
- 3- Me Assena Okoua Béatrice, Notaire à Yaoundé
- 4- Me Jeannette Inane Kedi, Huissier de Justice à Yaoundé
- 5- Greffe du Tribunal de Grande Instance de Yaoundé

Connexion Mutations

S.O.S aéroport

Connectez-vous et retrouvez tous les services sur tous vos appareils

Un compte Mutations est requis pour utiliser ce service.

Se connecter

Créer un compte

Télécharge MUTATIONS sur Google play

La solution mobile Mutations. Déjà disponible.

# 36 ans et l'angoisse continue\*

 Par Georges Alain Boyomo

Le propre de la routine est qu'elle installe en nous le manque de motivation, la lassitude. Au moment d'écrire sur le 36e anniversaire de l'accession de Paul Biya à la magistrature suprême, même le journaliste au moral d'acier ne résiste pas à l'ennui que procure cet exercice. Du coup, c'est en traînant les pieds qu'on y va, en imaginant l'alchimie qui permettrait d'être intéressant pour les lecteurs. Nous sommes donc allés puiser dans l'inspiration de trois artistes musiciens, dont les chansons ne subissent pas (ou ne subiront pas) l'usure du temps. Sans doute, on se plaît et on se plaira à réécouter leurs œuvres musicales. Il s'agit de Ngalle Jojo dans « *Es-simo na rigueur* », Valsero « *Motion de soutien* » et Petit pays « *Peur dans la cité* ».

Au lendemain de l'avènement de Paul Biya à la présidence de la République, le 6 novembre 1982, Ngalle Jojo est, aux côtés des artistes tels que feu Anne Marie Nzié, l'un des créateurs dont les chansons ont magnifié le changement que le peuple camerounais vivait alors. Son titre culte « *Es-simo na rigueur* » est une ode au Renouveau et à son promoteur, Paul Biya.

L'artiste y scande, « *rigueur, rigueur, rigueur* » et rappelle que lorsque le champion du Rdpc accède au pouvoir, « *on [le peuple] en avait assez* ». De qui ? Ahmadou Ahidjo, qui avait démissionné quelques mois plus tôt, après près d'un quart de siècle de règne. « *Tout le Cameroun derrière Paul Biya, soutien total, avec Paul Biya, c'est la justice, Paul Biya synonyme de paix, Paul Biya synonyme de progrès* », égrène le chanteur.

36 ans après, Ngalle Jojo peut-il redire la même chose au sujet du successeur d'Ahmadou Ahidjo ? Cette question nous (re)plonge au cœur du bilan des années Biya. Après 25 ans d'Ahidjo, si le peuple « *en avait déjà assez* », que pense ce même peuple de M. Biya, qui totalise 36 ans au pouvoir et dont l'amère victoire à la dernière présidentielle n'est que la partie

émergée de l'iceberg de frustrations ? Il eût été judicieux que Ngalle Jojo fit lui-même le bilan de Paul Biya, 36 ans après. Sans doute le cours des choses lui aurait inspiré une autre tonalité.

Comme la nature a horreur du vide, d'autres artistes sont vent debout. Ainsi de Petit pays, qui a commis, courant novembre 2016, un titre fort embarrassant pour le régime, même si malicieusement Rabba Rabbi déclare qu'il n'indexe personne dans « *Peur dans la cité* ». L'hommage aux victimes de l'accident d'Eséka survenu le 21 octobre 2016, fait le procès de Paul Biya et du système qu'il incarne : « *Tout le monde est castré, tu as castré tout le monde. Tu as utilisé et détruit ton entourage pour régner seul... Beaucoup d'innocents sont en prison, ça c'est la trahison... Tu laisses la rébellion comme patrimoine... Tu as opté pour la peur... Pour un rien tout le monde a peur de toi... Nul n'a le droit de se prendre pour Dieu, Dieu ne supporte pas cela... Tôt ou tard, tu va payer* », dégainé-t-il.

Peu avant Petit pays, Valsero vibronnait de colère sur les 33 ans du régime Biya : « *33 ans de corruption, 33 ans de népotisme, 33 ans de destruction, 33 ans de souffrance, de misère sans interruption, 33 ans d'arrogance, de violences et d'humiliation, 33 ans de mensonges bercés par des illusions, 33 ans de pénitence de sueur de larmes à profusion...* ». Un véritable poème du désespoir.

Mardi 6 novembre 2018, le Renouveau fête ses 36 ans. Au-delà des flonflons de cet anniversaire qui coïncide cette année avec la prestation de serment pour le nouveau bail de sept ans, un bilan sans complaisance s'impose. Comment réenchanter un peuple qu'on gouverne depuis 36 ans, avec des hauts, mais surtout des bas ? Là est le principal défi pour l'homme du 6 novembre 1982. Entre la grande et la petite porte de l'Histoire, seul Paul Biya détient les clés, toutes les clés de sa sortie.

\*EDITO REVU ET AUGMENTÉ, PUBLIÉ DANS MUTATIONS N° 4492 DU 6 NOVEMBRE 2017

## Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

### Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

### Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

### Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

### Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

### Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

### Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

### Responsable Digital

Pascal Dibamou

### Chroniqueurs

Jacques Eric Andjick

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

### Caricaturiste

Robert Pougoué

### RUBRIQUES

#### Politique

Jean De Dieu Bidias

#### Société

Paulette Ndong

#### Economie

Lucien Bodo

#### Education

Nadine Guepi

#### Tech & Web

Marguerite Papan

#### Culture

Marthe Ndiang

#### Sports

Dimitri Mebenga

#### Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

#### Rédaction

Wamba Sop, Ludovic Amara, Ibin

Hassan, Josiane Afom, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe Ongagna, Mélanie Ambombo,

Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Claude Olivier Banaken, Guy

Martial Tchinda, Florentin Ndatewou

### DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

**Chef :** Michel Ferdinand

**Adjoint :** Blaise Djoukep

### CORRESPONDANTS

**Grand Nord :** Jacques Kaldaoussa

**Ouest/Nord-Ouest :** Robert Nkake

**Est :** Sebastian Chi Elvido

**Sud :** Guy-Roger Mvondo

### Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

### Service Commercial et Marketing

**Chef :** Michael Brobst

**Responsable Yaoundé :** Augustine Nokam

### Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

Suzanne Essono Nanga

### Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

### Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

### Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

### Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

## Caric

### PRÉSIDENTIELLE: LE DUEL "SARDINARDS" CONTRE "TONTINARDS"



## Douala

## L'entrepôt de Biopharma consumé

L'incendie dont les causes restent à déterminer s'est déclaré dans la nuit de vendredi dernier peu avant minuit.



Par Renaud Inang

Dans l'enceinte des laboratoires « Biopharma » à la zone industrielle Douala-Bassa, le samedi 03 novembre dernier vers 10h, des effluves de produits chimiques traumatisent l'odorat des visiteurs. L'odeur provient d'un bâtiment de cette entreprise ravagé par les flammes la veille. De cet entrepôt qui abritait le magasin de sérigraphie, il ne reste plus que des débris. Sur place, des éléments des sapeurs-pompiers montent la garde autour de la bâtisse envahie par la fumée.

Quelques flacons de produits cosmétiques et d'extincteurs vides sont également visibles. Selon des témoignages, l'incendie s'est déclaré le 02 novembre dernier aux environs 23h 40. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée,



L'entrepôt de Biopharma ravagé par les flammes à Douala.

apprend-on sur les lieux de l'incendie.

A en croire les responsables de Biopharma, les causes de ce sinistre ne sont pas encore connues. « Un incendie s'est déclaré dans l'un de nos entrepôts cette nuit du 02 novem-

bre. Fort heureusement, grâce à la mobilisation de nos équipes et des sapeurs-pompiers, nous avons pu organiser la protection des vies humaines et du matériel. A cet instant, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée », affirme la responsable média de Biopharma, Sophie Kumba. Avant de poursuivre : « Cet incident entraînera certainement quelques réajustements dans les prochains jours. Mais nous tenons à informer nos consommateurs et nos partenaires que nos usines restent opérationnelles et que nous allons continuer de fonctionner normalement ». A en croire Sophie Kumba, rien ne filtre sur l'origine des

flammes. « Mais depuis cette nuit (02 novembre dernier, Ndlr), les pompiers travaillent activement et nous espérons avoir quelques détails dans les prochains jours », conclut-elle. Reste que l'incendie dont le bilan n'a pas encore été établi, a créé un vent de panique dans le voisinage de cette structure, au point de susciter la descente sur le terrain, du sous-préfet de Douala 3e, Nouhou Bello. Ce dernier est venu s'enquérir de la situation, en promettant aux responsables de l'entreprise, le soutien des autorités dans la gestion de ce sinistre.

## Sonara

## Installation des responsables nouvellement nommés

Le directeur général de la Société nationale de raffinage leur recommande plus d'engagement et de disponibilité pour accompagner l'émergence du Cameroun.



Par Wamba Sop

Après 38 années d'expérience professionnelle cumulées à la Société nationale de raffinage (Sonara), Bouba Mohamadou, 59 ans, vient d'être promu conseiller technique du directeur général de cette société publique. Une récompense méritée pour ce diplômé en Executive Mba formation des cadres dirigeants, produit de l'Ecole supérieure de commerce et management en France, qui a été installé dans ses nouvelles fonctions, tout comme ses nombreux autres collègues promus, par le directeur général de la Sonara, Ibrahim Talba Malla. C'était au cours d'une cérémonie organisée le 31 octobre dernier au Club House Sonara à Limbé.

Une série de promotions qui s'étendent à la direction de l'administration et des ressources humaines, où a été promu Hamidou Chetima. A 46 ans, ce pur produit de la 36ème promotion de l'Ecole normale supérieure (Ens) de Yaoundé, filière histoire-géographie et éducation à la citoyenneté, nommé plusieurs fois proviseur de lycée bilingue, a été détaché à la Sonara en mai 2015.

En plus des directeurs, le nouveau vent de dynamisme qui souffle sur la Sonara a pris en compte les chefs de département, des chefs de service et assimilés. C'est ainsi que Claude-Patrick Hagbe Kendeck sera désormais le chef de département de la communication à la direction des relations publiques, de la communication et de la traduction. Titulaire d'une licence professionnelle en communication et relations internationales, ce dernier cède son poste de cadre d'appui au département de la communication à Parfait Messina Ngosso, nanti d'un Master en marketing international. « Ces nominations et mutations participent du souci majeur d'insuffler périodiquement une nouvelle dyna-



Sonara. De nouveaux hommes pour plus d'efficacité.

mique d'une part, et de la volonté de s'arrimer à la réglementation en vigueur d'autre part. De même, elles obéissent aux critères d'efficacité et d'efficience, de compétence et de performance avec pour objectif ultime, d'assurer le bon fonctionnement des unités et la pérennité de la Sonara », renseigne Ibrahim Talba Malla.

Avant les « décisions de nomination et mutation » du personnel signées du Dg de la Sonara, le Conseil d'administration de la même société, réuni en sa 113ème session le 07 septembre dernier à Douala, a pris des résolutions de nomination. Depuis lors, Thomas Ndivé Molungu, personnalité externe, a été porté à la présidence de la Commission interne de passation des marchés pour un mandat de deux ans renouvelable une fois. Il bénéficiera de services de quatre membres et d'un secrétaire. L'acte de nomination porte les visas du président du conseil d'administration de la Sonara, John Ebong Ngole, et de deux administrateurs. Tout comme ce conseil a porté son choix sur Bruno Ndongo Zinga pour présider aux destinées du Comité d'arbitrage et d'examen des recours. Ce dernier mouvement du personnel touche trois domaines : ceux opérationnel, administratif et de contrôle en l'occurrence.

## Bafoussam

## Des manifestants du Mrc gardés à vue

Ils ont été interpellés au cours d'une marche pacifique visant à contester la victoire de Paul Biya à l'élection présidentielle.



Par Robert Nkaké

Au cours d'une marche pacifique organisée par les partisans de Maurice Kamto, candidat du Mouvement la renaissance du Cameroun (Mrc) à l'élection présidentielle du 07 octobre dernier, pour dénoncer le « hold-up électoral », plusieurs personnes ont été interpellées. Le motif, en croire les forces de maintien de l'ordre est que la manifestation n'a pas été déclarée. Ce dimanche 04 novembre, la présence des éléments de la police et de la gendarmerie ont d'ailleurs été aperçus dans plusieurs quartiers de la ville, sans doute pour réprimer la marche du Mrc. Parmi les personnes embarquées, le secrétaire national chargé des stratégies de développement du Mrc, Wiliam Brice Dzokou Dzokou. Il a été conduit au commissariat du 4ème arrondissement. Ses camarades quant à eux ont été conduits à la Division régionale de la police judiciaire.

La veille déjà, l'autorité administrative locale avait sillonné les artères de la ville. Une descente qui avait pour objectif de sommer les tenanciers de débits de boissons, snack-bars et autre point chauds encore ouverts de fermer. Il s'agit en fait des points qui doivent fermer au plus tard à 21h. Au cours cette opération, le chef d'agence Nord-Ouest et Ouest du quotidien Le Messenger, Joseph Olinga Ndoa a été embarqué. C'était suite à un échange vif avec des proches du sous-préfet de Bafoussam 2ème, Bertrand Bodo. Ces derniers l'ont bastionné avant de l'embarquer en direction de la brigade de recherche I.

## Douala

## Des pièces de monnaie et munitions saisies

 Par Blaise Djoukep

La découverte a été faite dans un domicile au quartier Ndogbong à Douala. Dans des sacs et à même le sol, l'on y a retrouvé des pièces de monnaie de 100 et de 50 Fcfa. D'après des éléments de la gendarmerie qui ont réussi à mettre la main sur les auteurs de ce trafic - un Camerounais et un Asiatique -, les pièces de monnaie sont évaluées à plus de 02 millions Fcfa. Dans le même domicile, plusieurs cartons de munitions neufs de 09 millimètres ont également été saisis vendredi, 02 novembre dernier, par des éléments du groupement de gendarmerie territorial de Douala. « *Après information, nous avons mis sur pied une équipe et après filature, nous avons rendu compte des faits à [notre] hiérar-*

*chie et nous nous sommes déportés à Ndogbong, où une fouille minutieuse des lieux a abouti à la saisie de ces pièces de monnaie* », renseigne le commandant Abakachir en charge de l'enquête. Interpellés sur les lieux, les deux principaux suspects disent ne parler qu'en présence de leurs avocats. Ils n'ont pas dévoilé la destination de ces pièces de monnaie, encore moins la cachette des armes qui devaient accompagner ces munitions. Selon des sources proches de la gendarmerie, ces anciennes et nouvelles pièces de 100 et de 50 Fcfa seraient le fruit des collectes effectuées à partir des machines à sou disséminées dans les carrefours, salles de jeu et bars de Douala ; sans omettre les autres villes du Cameroun.

## Administrations publiques

## Le palmarès genre présenté au Conseil de cabinet

 Par Josiane Afom

Le Conseil de cabinet du mois d'octobre s'est réuni le 31 octobre dernier dans l'immeuble qui abrite les Services du Premier ministre, Philemon Yang. Cette session de travail a permis au ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille (Minproff), de faire le point sur le palmarès genre dans les administrations publiques. Un document élaboré depuis 2015 qui constitue, en croire Marie Thérèse Abena Ondoua, un outil de plaidoyer en faveur de l'accroissement des politiques publiques en matière d'égalité des sexes et un instrument de mesure des progrès réalisés par le Cameroun dans le domaine de la promotion du genre.

Dans sa présentation, la Minproff a souligné qu'à la différence des éditions précédentes qui se limitaient aux départements ministériels, la 03e édition du palmarès genre des administra-

tions publiques parue en 2017 intègre les données recueillies auprès de 23 établissements publics et des administrations telles le Sénat, l'Assemblée nationale et les Services du Premier ministre. « *Sur 9943 postes recensés, 7611 sont occupés par des hommes et 2336 par des femmes* », révèle la Minproff, qui ajoute par ailleurs que des progrès remarquables sont néanmoins observés dans certains secteurs d'activité, à l'instar de l'éducation, de la santé et du social où les postes occupés par des femmes représentent plus de 40% des effectifs recensés.

Marie Thérèse Abena Ondoua a profité de la tribune à elle offerte pour plaider pour une intensification des actions en faveur de la parité hommes-femmes, dans la perspective d'une contribution de toutes les composantes sociales à l'effort de la construction nationale.

## Zéphirin Koloko

## Reconnaitre les efforts fournis

Le président du comité d'organisation des « Awards de la présidentielle 2018 » présente les objectifs de l'événement qui se tiendra le 10 novembre prochain à Yaoundé.

 Par Josiane Afom

**Le 10 novembre prochain, vous organisez « Les Awards de la présidentielle 2018 ». Quel est l'objectif d'un tel événement ?**

Il est question de féliciter tous ceux-là qui se sont démarqués afin d'assurer un nouveau septennat au président de la République. Il ne s'agit pas seulement des acteurs politiques, mais aussi de ces hommes et femmes du pouvoir ou de l'opposition qui ont mouillé le maillot, afin que l'élection se passe dans de bonnes conditions. Il est aussi question pour nous, de reconnaître les efforts fournis par ces acteurs qui ont donné le meilleur d'eux pour que le président soit réélu avec un score de 71, 28%.

**Combien de prix seront décernés ?**

Environ une trentaine de prix seront décernés à quelques personnalités triées sur le volet et surtout, réparties sur l'ensemble des dix régions. De façon exclusive, j'aimerais vous annoncer que plusieurs catégories ont été retenues pour ces Awards, à l'instar du prix spécial de l'homme politique de la présidentielle, du prix du meilleur soutien à la présidentielle, celui du fair-play, celui de la meilleure campagne électorale ou encore celui de la révélation politique de la présidentielle. Toujours en exclusivité, je puis vous dire que le couple Paul et Chantal Biya sera à l'honneur. Il sera également question pour nous, d'encourager en direct,



le couple présidentiel pour tout ce qu'il fait pour les Camerounais.

**Quels sont les critères de sélection des nominés ?**

Les critères ont préalablement été définis. Le jury est constitué d'imminentes personnalités choisies parmi les hommes politiques, les hommes de la société civile, les hommes des médias et surtout, les autorités religieuses. Le jury est présidé par un homme de Dieu, l'évêque Nicodème Nguéle. Nous avons voulu qu'il soit à la tête de ce jury parce que nous estimons que c'est quelqu'un de neutre. Les critères de sélection qui ont servi à retenir les nominés sont entre autres : l'effet de la précampagne, la présentation personnelle, la qualité des Qg (quartiers généraux, Ndlr) de campagne des candidats, la présence sur le terrain, l'attrait auprès du public, la qualité du programme politique, la profession de foi, le score obtenu au terme de l'élection...

**D'aucuns estiment que ces Awards constituent pour vous un moyen de vous faire plein les poches...**

Vous savez, chaque fois, il faut toujours initier. L'Agence camerounaise de communication (Acacom), a initié cela parce que nous avons constaté qu'au terme de chaque élection présidentielle, il y avait des dissensions au sein des différentes formations politiques pour la simple raison qu'au Cameroun, la reconnaissance du talent a toujours posé problème. Il y a beaucoup de gens qui fournissent des efforts mais, sont frustrés à la fin parce qu'on ne les encourage pas. C'est pour pallier à toutes ces frustrations que l'Acacom a décidé de créer ce concept baptisé « *les Awards de la communication* ». Et nous allons désormais nous atteler à organiser ce genre de manifestations. Je voudrais également dire que nous n'obligeons pas qui

que ce soit à financer l'organisation. Nous n'avons pas adressé une demande d'aide à qui que ce soit pour l'organisation de cette cérémonie.

## Dernière heure

D'après une source fiable, le sous-préfet de Noni, dans le département du Bui, région du Nord-Ouest, aurait été enlevé par les Ambazoniens samedi dernier. Notre informateur indique que les faits se sont produits alors que le chef de terre Ngwa Martin Majong, originaire de Bafut, revenait de Yaoundé à bord de sa Toyota Tercel. Sur son parcours, ce dernier serait tombé sur un poste de contrôle érigé par des sécessionnistes au niveau d'une localité dénommée Mbokevou. Plus tard, les ravisseurs auraient appelé l'épouse du Sous-Préfet pour l'informer de ce que son mari est désormais en captivité.

Iric

## Jean-Emmanuel Pondi entretient l'auditoire sur le panafricanisme

La leçon inaugurale donnée par l'enseignant le 30 octobre dernier lors de la rentrée académique a été très courue.



Par Jenner Onana

Elle était très attendue en cette rentrée académique de l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric). Etudiants, enseignants, membres de l'administration de cette école de l'Université de Yaoundé II-Soa, ainsi que de nombreux jeunes en quête de savoir sont venus suivre la leçon inaugurale donnée le 30 octobre dernier par Jean-Emmanuel Pondi. L'amphithéâtre de l'Iric, lieu qui a abrité l'évènement s'est avéré étroit pour accueillir les hôtes du jour. Sur les tables-bancs, des auditeurs d'un jour assis pour la plupart les jambes serrées l'une contre l'autre, transpirent à grosses gouttes. Les deux couloirs qui servent de passage entre les tables-bancs dans l'amphithéâtre sont occupés par des chaises. Les entrées de la salle sont envahies par des étudiants.

10h 28, la cohorte des professeurs de rang magistral, conduite par le Dr Salomon Eheth, le directeur de l'Iric fait son entrée dans la salle. La suite du directeur est constituée de Alain Didier Olinga, chef de département de droit international; Gabriel Eba Ebe, chef de département de l'économie internationale, Charles Fon Abi, secrétaire général, Laurent Zang, chargé de la formation doctorale et Jean Emmanuel Pondi, le chef de département de politique internationale. Ce dernier expose sur le thème, « Le panafricanisme est-il encore un enjeu des relations internationales? ». D'entrée de jeu, il situe l'auditoire sur ce qu'est le « panafricanisme ». Il « n'est pas le racisme à l'envers, la



Jean Emanuel Pondi en plein exposé.

preuve, la plupart de ses avocats sont en réalité des méritistes. Il n'est non plus les états d'âme qu'on projette ici et là. Le panafricanisme est donc, a-t-il déclaré, le rejet argumenté contre arguments de l'idée selon laquelle les Africains seraient des sous-êtres humains».

### L'Afrique unie

Par ailleurs, l'enseignant d'université a montré l'impor-

tance des idées défendues par les panafricanistes, en l'occurrence celles de la création des États-Unis d'Afrique entre autres. « L'Afrique unie c'est un territoire qui inclut à la fois l'Amérique du Nord, la Chine, l'Inde et l'Europe. Sa population en 2017 était évaluée à 1 milliard 200 millions. En terme économique, nous avons aujourd'hui la masse critique des producteurs et consommateurs nous permettant de nous en sortir par nous-mêmes ». Au-dessus de ces avantages, ajoute le secrétaire général de l'Université de Yaoundé I, « la moyenne d'âge dans le monde est de 30 ans et 7 mois, alors qu'en Afrique, elle est de 19 ans et 7 mois ». Le chef de département de politique internationale à l'Iric conclut alors « si ce n'est pas vous qui vous engagez, qui le fera? Si ce n'est pas maintenant, c'est quand? Et si ce n'est pas ici, c'est où? ». Le panafricanisme a été créé dans les années 1900. Parmi ses fondateurs figurent Edward Wilmot Blyden, Anténor Firmin et William Edward Burghardt, entre autres.

## Journées pédagogiques

Les enseignants des secteurs privé et public de la ville de Yaoundé ont été capacités les 31 octobre et 1er novembre derniers. Formation qui entre dans le cadre des Journées pédagogiques. Assises portant sur la mise en œuvre effective de l'Approche par les compétences (Apc). Approche pédagogique qui est implémentée dès cette année scolaire 2018-2019 dans la classe de 2nde. «Pour éviter de paralyser complètement la ville de Yaoundé, ces journées ont été réparties dans deux bassins pédagogiques. Un groupe s'est formé mercredi et un autre jeudi (hier Ndlr)», explique un inspecteur pédagogique.

Les lycées de Biyem-Assi, bilingue d'Ekounou, Cité verte et Leclerc ont abrité ces séances de capacitation le 31 octobre. Le 1er novembre, c'était au tour des lycées d'Ahala, bilingue de Yaoundé, Mballa II et Nkol-Eton, d'accueillir les enseignants.

Francis Bécard

## Ce changement de nom n'est pas une finalité

Le directeur général du groupe Esc Troyes explique le changement de dénomination de cette école supérieure qui devient «Y Schools».



Par Ludovic Amara

### C'est quoi le groupe Esc Troyes au Cameroun?

Le groupe représente 1800 élèves sur l'ensemble de nos implantations. Actuellement nous avons 15 implantations, à Paris III, Metz, Reims et Yaoundé. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je suis là (lors du Salon pour la promotion des études en France. Ndlr). Nous avons une diversité de diplômes parce que nous prenons la «transversalité». Par exemple, nous avons Bac +3 et +5 en Bachelor et un master dans le design, un Bachelor dans le tourisme et bien évidemment un Bachelor et un master dans le management. Et l'école de management d'entrepreneuriat de Yaoundé entre autres.

Nous souhaitons que les gens, sur différents diplômes, puissent travailler sur des projets. La richesse des étudiants ne sera pas complètement et exclusivement la maîtrise académique mais la capacité à dialoguer avec des formations distinctes des leurs. C'est pourquoi nous travaillons avec des écoles de management, d'ingénieur et de design... C'est pourquoi nous avons intégré en France, trois écoles de la deuxième chance. Nous avons en ce moment 6500 stagiaires en formations certifiantes et un budget de 22 millions d'euros.

L'école de Yaoundé, c'est bientôt une centaine d'élèves après



la troisième rentrée. Nous sommes plutôt heureux des résultats obtenus sur ce site. Toutefois, deux élèves qui redoublent c'est encore trop. Il faut qu'on les accompagne encore un peu plus. En juin 2019, ce sera la première promotion Bac +3 diplômée. Quelques particularités, c'est qu'on a transposé des diplômes de management français; ce sont les docteurs enseignants français qui viennent faire la majorité de leur cours à Yaoundé. Et les élèves du niveau licence cette année vont partir un semestre pour justement bénéficier des autres formations transversales comme le design.

### Le changement de dénomination, il est cosmétique? Qu'est ce qui va changer fondamentalement dans vos écoles?

Ce n'est pas que cosmétique, c'est très coûteux de changer de dénomination. Le changement de dénomination est le résultat de 20 ans de travail. Cette école est la dernière école de management créée en France. Une précision quand même, c'est que nous siégeons à la Cfdg, qui est le Graal des écoles

de management en France et qui délivre les visas et les grades de master. Nous assurons la vice-présidence de l'Union des grandes écoles indépendantes. Donc, notre école est reconnue pour son originalité et sa perspicacité. Et le fait qu'on change de nom est qu'en 20 ans, on a construit quelque chose qui n'est pas seulement une école de management. Le groupe Esc Troyes était réducteur. Et c'est pour cela que les écoles de management sont toutes regroupées dans une structure qui s'appelle Scbs, et qui elle-même fait partie du groupe qui s'appelle maintenant «Y Schools». Ce n'est pas une finalité ce changement de nom. Ce n'est pas l'aboutissement de quelque chose. C'est juste de permettre d'accélérer et de mieux continuer.

### Où retrouve-t-on cette école au Cameroun?

Nous avons l'avantage à Yaoundé d'avoir le soutien de l'ambassade de France et le petit Fustel qui nous ont mis à disposition des locaux. Nous avons démarré au petit Fustel et actuellement nous sommes en train de chercher des locaux car comme je vous l'ai dit, nous faisons des rentrées plutôt satisfaisantes et la croissance impose d'avoir des locaux d'une superficie supérieure.



## Prestation de serment

# Quid d'une cérémonie d'investiture

Réélu pour un septième mandat à la tête de l'Etat, Paul Biya va sacrifier à cet exercice demain 06 novembre.



Par Jean-Christophe Ongagna

C'est la dernière scène de la pièce du processus électoral qui s'est jouée dans le cadre de l'élection présidentielle du 07 octobre dernier. La prestation de serment pour ne pas la nommer, reste attendue après la proclamation des résultats le 22 octobre dernier par le Conseil constitutionnel ; lequel a déclaré vainqueur avec « 71,28% » pour « 2.521.934 votants », le candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc). Théâtre de cette cérémonie très attendue, le palais de verre de Ngoa-Ekellé, siège de l'Assemblée nationale qui pour l'occasion, s'est refait une toilette.

Seul sous les feux des projecteurs dans cet acte final, Paul Biya devra s'engager solennellement devant le peuple camerounais, pour ce septième mandat du septennat 2018 - 2025. L'article 140, alinéa 1 du code électoral précise à ce propos que « Le président de la République élu entre en fonction dès sa prestation de serment. Celle-ci intervient dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel ». Demain 06 novembre par ailleurs date butoir, cette cérémonie solennelle va se tenir en présence des membres du Conseil constitutionnel, de la Cour suprême et du Parlement (Sénat et Assemblée nationale, Ndlr), qui pour leur seconde fois, - après la prestation de serment des « 11 sages » le 06 mars dernier -, seront à nouveau réunis.

L'alinéa 2 de l'article cité supra explique les contours du rituel savamment orchestré. Le président de l'Assemblée nationale reçoit le serment après une brève allocution : « Monsieur le président de la République, vous engagez-vous

sur l'honneur à remplir loyalement les fonctions que le peuple vous a confiées et jurez-vous solennellement devant Dieu et devant les hommes de consacrer toutes vos forces à conserver, protéger et défendre la Constitution et les lois de la République du Cameroun, à veiller au bien général de la nation, à soutenir et à défendre l'unité, l'intégrité et l'indépendance de la patrie camerounaise », questionne-t-il. Debout, la main droite levée, face aux membres du Parlement, du Conseil constitutionnel et de la Cour suprême ; le président élu va prendre l'engagement solennel en répondant d'un ton haut : « Je le jure ! ».

Pour entériner ledit engagement, des formalités d'usage. Dans ce cadre, l'acte de serment prononcé par le président de la République est dressé en « cinq (05) originaux authentiques signés par le président de l'Assemblée nationale et cosignés par les présidents du Sénat, du Conseil constitutionnel et de la Cour suprême. L'un des originaux de l'acte [...] est conservé par le secrétariat général de l'Assemblée nationale. Trois (03) sont déposés et conservés au rang des archives ou des minutes du greffe, respectivement au Sénat, au Conseil constitutionnel et à la Cour suprême. Un exemplaire est remis au président de la République », indique l'article 141 du code électoral en ses ali-



Présidentielle 2011. Paul Biya, prêtant serment.

nés 1, 2 et 3.

Ayant pris l'engagement sur l'honneur et après son « discours inaugural », Paul Biya va ressortir escorté de l'Assemblée nationale. A l'extérieur et avant de quitter les lieux, il procédera à la revue des troupes et aura droit aux honneurs militaires. Lesquels seront complétés par les tirs de 101 coups de canon. En rappel, le président réélu est un habitué de l'exercice. L'on se souvient en effet des prestations de serment de 1984, 1988, 1992, 1997, 2004 et 2011 ; lesquels rappellent au passage, les six mandats déjà passés à la tête de l'Etat par « l'homme du 06 novembre 1982 ».

## Présidentielle 2018

# Maurice Kamto appelle toujours pour un recomptage des votes

Le candidat du Mrc demande à la communauté internationale de mettre sur pied un comité indépendant y afférent.



Par Jenner Onana

14 minutes 36 secondes. C'est le temps que dure la vidéo postée par le candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), Maurice Kamto, vendredi dernier sur sa page facebook. Debout dans une salle où l'on observe en arrière-plan le drapeau de la République du Cameroun, l'agrégé de droit dont le nom est suivi dans la vidéo du synthé « Président élu du Cameroun », qualifie la journée du 06 novembre prochain de « jour sombre » dans l'histoire du Cameroun. En effet, ce jour est annoncé comme étant celui de la prestation de serment du président de la République. Or, pense le candidat du Mrc, « le 07 octobre dernier, plus de 3 millions de Camerounais de l'intérieur et de la diaspora se sont rendus aux urnes pour choisir leur président de la République. En dépit des fraudes du régime en place, les chiffres issus des bureaux de vote font de moi votre humble serviteur, le vainqueur de cette élection. En dépit de cela, le Conseil constitutionnel a décidé de déclarer Paul Biya vainqueur de cette élection sur la base des documents fabriqués pour la circonstance par les officines du pouvoir ». De ce fait, il propose à la communauté internationale de faire un recomptage des votes. « J'invite la communauté



Maurice Kamto.

internationale à prendre ses responsabilités pour que la volonté des Camerounais exprimée dans les urnes soit restituée. Je propose à cet égard la mise sur pied d'un comité international indépendant accepté par les partis qui sera chargé du recomptage des votes sur la base de la confrontation des procès-verbaux des commissions locales des bureaux et bor-

dereaux d'émargement, bureau de vote par bureau de vote ». Quant-aux candidats de l'opposition, le président du Mrc les appelle à la résistance. « Il faut agir et poursuivre la résistance ; tout en demandant à la communauté nationale de rester vigilante, j'invite à s'associer à notre démarche les candidats de l'opposition, notamment Cabral Libii qui a fait les mêmes dénonciations que nous, et qui a déclaré que Paul Biya ne peut pas avoir gagné cette élection ; bien plus c'est un candidat de l'opposition qui l'a remportée. J'invite aussi Joshua Osih dont les requêtes pourtant fondées ont été rejetées. Mon interpellation s'adresse au Dr Adamou Ndam Njoya, Serges Espoir Matomba, sans oublier Franklin Ndifor ». Et Maurice Kamto de s'interroger : « au nom de quoi devons-nous laisser prospérer une telle injustice ? Que ce soit clair pour tous, nous n'accepterons jamais les résultats proclamés par un Conseil constitutionnel partial ».

Il faut noter que les clin d'œil faits par Maurice Kamto à ses homologues candidats de l'opposition ont très peu de chances de porter des résultats. Serge Espoir Matomba et Ndifor Franklin Afanwi ont désormais les yeux rivés vers les législatives et municipales de l'an prochain.

## Assemblée nationale

## Mgr Kleda « jugé par contumace »

A l'ouverture de la session budgétaire, vendredi dernier, Cavaye Yeguié Djibril s'en est pris violemment au prélat qui, le 24 octobre dernier, a émis des réserves quant à la sincérité des résultats de la présidentielle.



Par Florentin Ndatewou

Les députés ont repris du service à l'hémicycle de Ngoa-Ekellé, vendredi 02 octobre dernier. Modelés dans des costumes et gandouras assortis de leurs attributs, les honorables sont animés par la joie des retrouvailles ; en témoigne l'inflation d'accolades. A l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de la troisième session ordinaire de l'année consacrée à l'examen et au vote du projet portant loi de finances 2019, les élus des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale le monologue sur fond d'invectives du maître de céans, Cavaye Yeguié Djibril. « C'est le lieu pour moi de m'insurger contre tout appel au désordre et à la division », martèle le président de l'Assemblée nationale. Il s'attaque personnellement à Mgr Samuel Kleda, dont la réaction virulente à la suite de la dernière élection présidentielle a suscité une levée de boucliers dans le camp du pouvoir. « Autorités morales, les hommes d'Eglise en général et à mon sens, ont l'impérieux et sacré devoir de prôner la paix, l'unité, le vivre-ensemble et non pas de semer les germes de la discorde. Ils ont l'impérieuse et sacrée mission de véhiculer un message de rassemblement, d'apaisement, non pas d'inciter à la provocation et à l'affrontement ».

En effet, l'archevêque métropolitain de Douala, lors d'un point de presse le 24 octobre dernier à Douala, a émis un certain nombre de réserves quant aux règles du jeu ayant prévalu lors de l'élection présidentielle du 07 octobre dernier. « On a l'impression qu'avant d'aller aux élections, on connaît déjà les résultats », avait lancé le prélat. Le président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (Cenc) s'est notamment étonné du score enregistré par le candidat du Rdpdc dans la région de l'Extrême-Nord, région dont il est par ailleurs originaire. « Si je prends l'Extrême-Nord, le Rdpdc a eu 89%. Cela me fait beaucoup réfléchir dans



Cavaye Yeguié Djibril. Le Pan.

ce sens que cette région est aujourd'hui la moins développée au Cameroun. Dire que ces gens qui souffrent presque chaque année pendant la période de soudure [...] ont voté à 89%, ça me pose sérieusement un problème ». Cette déclaration qui s'adressait indirectement à l'élite a heurté le président de la chambre basse du Parlement et non moins chef de la délégation permanente du Rdpdc dans la région de l'Extrême-Nord. « Violenter un tant soit peu la volonté du peuple c'est sûrement renier soi-même sa qualité d'homme d'Eglise, serviteur de Dieu. Que l'on soit iman, pasteur, prêtre, évêque, archevêque, ou cardinal, mettre de l'huile sur le feu ne vous honore point », s'est offusqué le Pan. Il note que l'Assemblée nationale est une institution censée garder une certaine neutralité. Son patron ne saurait utiliser cette tribune pour lancer des attaques plutôt personnelles. En tant que délégué permanent du comité central du Rdpdc dans l'Extrême-Nord et coordonnateur de la campagne de Paul Biya au plan régional, il aurait pu signer un communiqué pour répondre à « son frère du village » qui s'attaque

peut-être inconsciemment à ses intérêts.

## Budget

Cavaye Yeguié Djibril a par ailleurs présenté les grands axes du budget 2019. « La sécurité reste et demeure un défi majeur, et d'autres consultations électorales sont attendues. Quant à la Can, les élus que nous sommes, recommandons que le nouveau budget, comme ce fut le cas pour les préparatifs, accompagne et soutienne également l'organisation ainsi que le déroulement de la compétition elle-même ». « Nous n'avons pas oublié la poursuite de la mise en place des infrastructures génératrices d'emplois multiples. L'épineux problème de la viabilité de notre réseau routier doit figurer au nombre des priorités », ajoute-t-il. Le règlement de la dette contractée auprès des créanciers internationaux fait partie intégrante des priorités du budget 2019.

Le Cameroun étant astreint à la consolidation budgétaire, selon les recommandations du Fonds monétaire international (Fmi), l'atteinte d'un tel objectif exige que l'exécution du budget 2019 soit conforme avec la loi portant nouveau régime financier de l'Etat, voté le 11 juillet 2018. Cette dernière entend « restaurer la discipline et l'orthodoxie budgétaire », selon le Pan.

La session parlementaire du mois de novembre se tient dans un contexte particulier, marqué par la cérémonie de prestation de serment de Paul Biya, président réélu au terme du scrutin présidentiel du 07 octobre dernier.

Dans son discours d'ouverture des travaux, le président de l'Assemblée nationale a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence, en mémoire des députés Rdpdc Barnabé Eloundou du département de la Lekie et Dougouf Djonko Ali du Mayo-Tsanaga, décédés respectivement les 28 et 30 octobre dernier.

## Sénat

## La session budgétaire s'ouvre sans Niat Njifenji

Les travaux de vendredi dernier ont été présidés par le 1er vice-président de la Chambre haute du Parlement, Aboubakary Abdoulaye.



Par Jean De Dieu Bidias

En lieu et place du président Marcel Niat Njifenji, c'est le 1er vice-président du Sénat, Aboubakary Abdoulaye, qui a ouvert la troisième session ordinaire de l'année législative 2018, vendredi dernier à Yaoundé. A l'entame de son propos, devant un parterre de hautes personnalités de la République, le lamido de Rey-Bouba (Nord) souligne que le président de la chambre haute du Parlement « ne peut assister à cette cérémonie », sans entrer dans les détails. Un sénateur Rdpdc de la région du Centre confirme ce que l'on savait déjà : Marcel Niat Njifenji a des soucis de santé et est pris en charge depuis des semaines dans un hôpital parisien. Alors que la rumeur le donnait pour mort quelques jours plus tôt, la télévision nationale a diffusé, le 07 octobre dernier, des images du président du sénat à l'ambassade du Cameroun à Paris, où il s'était rendu pour voter. Les téléspectateurs pouvaient aisément se rendre compte qu'il n'était pas en grande forme. « Nous savons que le président Niat n'est pas en forme ; mais le Cameroun est un grand pays et nous avons suivi tout à l'heure la prestation du premier vice-président, elle était très bonne. Comme pour dire qu'au Cameroun, il n'y



Une vue du Palais des congrès.

a pas des gens indispensables », a poursuivi l'élu. Dans son discours, Aboubakary Abdoulaye, après avoir félicité Paul Biya pour sa réélection, a invité chaque sénateur à faire en sorte que leurs « missions constitutionnelles concourent effectivement à la réalisation des engagements pris par le président de la République devant nos citoyens ».

« Nous accorderons donc la plus grande attention à l'examen du budget [2019, Ndlr] qui, malgré le contexte économique et sécuritaire difficile, aura, j'en suis convaincu, pour objectifs principaux la consolidation d'une croissance économique inclusive en vue de la poursuite des grands projets structurants, la résolution des problèmes d'emploi pour les jeunes en particulier, et l'accélération de la décentralisation en vue du développement local par le renforcement des ressources mises à la disposition des collectivités territoriales décentralisées », a souhaité le monarque, non sans inviter ses collègues sénateurs à travailler avec ardeur et discipline au cours de la session qui s'ouvre. Plus modéré sur la théorie de la déstabilisation, Aboubakary Abdoulaye estime que « notre pays maintenant avancer sur le chemin de la réalisation de ses objectifs de progrès dans

la sécurité, la paix, la tolérance, le vivre-ensemble et la cohésion nationale, sous la direction de celui à qui la très grande majorité des Camerounais a de nouveau accordé les suffrages [...] nous devons prioritairement construire et maintenir la paix dans notre pays en travaillant à consolider, chaque jour, les fondements de notre vivre-ensemble ».

## Réactions

 Par Jean De Dieu Bidias et Florentin Ndatewouo

Pascal Anong Adibime, sénateur Rdpc (Centre)

## Nous avons du pain sur la planche

**J**e me dis qu'on a du pain sur la planche. Cette session est concentrée au vote de la loi des finances. Je crois que les populations attendent beaucoup de nous. Si je prends l'exemple de ma région où nous avons battu campagne, il était difficile d'aller d'un village à un autre ; étant donné que cette année a été une année très pluvieuse. Les routes étaient en très mauvais état. Vous avez été sur le terrain et vous comprenez qu'il y a des échéances qui pointent à l'horizon. Si rien n'est fait d'ici là, les électeurs nous tourneront le dos. Il faudrait donc que nous soyons conséquents ; l'essentiel étant que les projets de loi soient vite déposés sur la table du Parlement pour qu'on ait le temps de bien les examiner.



Henry Kemende Gamsey, sénateur SDF (Nord-Ouest)

## Les régions anglophones ne participent pas au budget

**C**ette session budgétaire me pose problème parce qu'il n'est pas l'émanation de l'ensemble de la nation. Le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ne contribuent pas effectivement au budget de la République. S'il y a même des projets qu'il faut réaliser dans cette partie du pays dans le cadre du budget d'investissement public (Pib), ils ne pourront pas être réalisés. Combien de temps va-t-on encore prendre pour résoudre la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest afin que chaque région puisse de nouveau apporter sa contribution du budget de l'Etat ? Ça pose problème qu'on adopte le budget dans le contexte actuel, surtout que les projets affectés dans la zone anglophone ne pourront pas être exécutés.



Jean-Marie Mama, sénateur Rdpc (Centre)

## Cette session est particulière

**H**abituellement, la session de novembre est une session très prenante au plan du travail parlementaire parce que, c'est au cours de celle-ci qu'on adopte le projet de loi de finances et éventuellement d'autres projets de lois qui arrivent. Mais, cette session est beaucoup plus particulière parce qu'elle arrive au lendemain de la réélection du chef de l'Etat, et surtout pour nous qui allons vivre pour la première fois en tant que parlementaires, la cérémonie de prestation de serment du président de la République. Le scrutin est fini, les résultats sont là, il n'y a plus rien à dire. On nous a toujours dit, quand vous avez battu un enfant, il ne faut pas l'empêcher de pleurer.



Marlyse Aboui, sénatrice Andp (Est)

## Le budget 2019 doit beaucoup viser l'Est

**C**omme tout parlementaire, nous souhaiterions que les budgets des ministères soient alloués à chaque région sur la base des besoins réels des populations. Dans la région de l'Est, nous attendons beaucoup de l'Etat, car la région demeure particulièrement enclavée alors que nous apportons beaucoup à l'Etat. Beaucoup de ressources naturelles viennent de la région de l'Est, mais nous sombrons dans le sous-développement. Et, les populations ont le sentiment que l'Etat les délaisse. Donc, le budget 2019 doit beaucoup viser la région de l'Est.



Hermine Patricia Tomaino Ndam Njoya, député Udc

## Il faut respecter les règles démocratiques

**C**omme patriote, notre objectif est de contribuer effectivement à la construction de notre pays. Nous aimerions que tout le monde sache que le Cameroun appartient à tous les Camerounais. C'est pourquoi nous estimons qu'il est essentiel que le Cameroun soit conduit suivant les règles démocratiques. Il est important que les différents acteurs respectent ces règles.



Joseph Mbah Ndam, député SDF

## Résoudre la crise dans les régions anglophones

**J**e pense qu'il est temps pour le président de la République, après sa prestation de serment, de comprendre que la guerre qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ne saurait résoudre la crise. Je pense qu'on a besoin d'un président de la République qui devra adresser le problème anglophone avec la plus grande sincérité. Deuxièmement, nous savons que nous sommes dans un Etat pauvre, et que notre tissu économique doit être redynamisé.



Robert Bapooch Lipot, député Upc

## Respecter la volonté des citoyens

**N**ous sommes très contents de voir que le président de l'Assemblée nationale a invité tout le monde à respecter la décision de nos citoyens à travers leur vote durant l'élection présidentielle. Il est normal que tout le monde dans ce pays fasse de son mieux pour donner une chance à la paix. Nous vivons en harmonie, nous devons continuer de vivre en harmonie. Tout dépend de notre volonté à promouvoir la paix.



## Débâcle du SDF

# Les troubles dans La zone anglophone à l'origine

Selon John Fru Ndi, le score réalisé par le candidat de son parti n'est guère surprenant, au vu de la situation surtout dans son fief du Nord-Ouest.



Par Jean De Dieu Bidias

**A**u terme de la session ordinaire du Comité national exécutif (Nec) du Social Democratic Front (SDF), qui s'est tenue samedi dernier à Yaoundé, le Chairman Ni John Fru, acculé par la presse sur les raisons du revers électoral essuyé par le candidat de son parti au scrutin présidentiel du 07 octobre dernier, a clairement pointé du doigt la situation sécuritaire dans la partie anglophone et particulièrement dans la région du Nord-Ouest, le fief national du parti. Il s'agit là d'une affirmation difficilement discutable, compte tenu du faible taux de participation enregistré dans cette circonscription (5%). La région compte 606 544 électeurs inscrits sur le fichier d'Elections Cameroon (ElecCam) et, incontestablement, le SDF y demeure le parti le plus important en termes d'électorat. Ce n'est peut-être pas le cas dans la région voisine du Sud-Ouest, mais le score du « parti de la balance » y aurait été nettement plus élevé s'il y avait eu une meilleure participation – seul 15% d'électeurs ont voté. Surtout que son candidat, Joshua Osih, est ressortissant de cette région qui accueille par ailleurs une forte colonie du Nord-Ouest. Sur l'accompagnement jugé timide des cadors du parti au candidat, John Fru Ndi pense qu'il s'agit d'un faux débat, puisque les personnes absentes pendant la campagne étaient toutes malades. Présent lui aussi à la rencontre de Yaoundé, Joshua Osih



Une attitude de John Fru Ndi.

est revenu sur l'injonction à lui faite par le maire de Loum de démissionner. « C'est son droit le plus absolu. Je le remercie, je remercie aussi tous les mots gentils qu'il a eus à mon égard pendant cette réunion. Je pense que c'est cela la démocratie. Il faut accepter d'être critiqué. Vous savez, je ne suis pas éternel à ce poste. J'ai été élu récemment. Si j'avais été élu depuis quatre ans, peut-être j'allais réfléchir pour prendre un peu de recul mais je ne peux pas laisser le parti en chemin tout simplement parce qu'un camarade, fut-il maire comme vous le dites, me le demande. Donc, je prends note que c'est son choix ». Son échec à l'élection, celui qui par ailleurs député de la nation et 1er vice-président du SDF l'assume. « Ce que j'ai dit aussi c'est que je me sens l'entière responsabilité, c'est-à-dire que je suis le seul à blâmer. Ce

n'est pas pour autant que d'autres n'ont pas de responsabilité. Je suis le premier responsable. C'était moi le candidat à cette élection ».

Joshua Osih pense aussi que le processus électoral au Cameroun est biaisé, même s'il se projette déjà sur les échéances à venir. « Et quand il est biaisé, il l'est pour tous les candidats qui participent à cette élection. Donc, nous ne pouvons pas partir comme si nous partons d'une science absolue en disant que voilà ce qui n'a pas marché. Ce qui n'a pas marché pour moi au niveau national, cela n'a certainement pas marché pour le responsable de Mfou, de Mokolo, le responsable de Kolofata. C'est pour cela

qu'il est difficile d'aller au-delà de ce qui est visible et nous avons pris la décision de reprendre le flambeau pour la construction d'un processus électoral véritablement inclusif. Je crois que c'est la chose la plus importante pour que les Camerounais aient le mérite qu'ils méritent ».

## Jean Tsomelou

# Les législatives et municipales sont capitales pour le SDF

Selon le secrétaire général du « parti de la balance », le chapitre de l'élection présidentielle est clos.



Par Jean De Dieu Bidias

**Que peut-on retenir au terme des travaux du Comité exécutif national du SDF, tenu ce 03 novembre à Yaoundé ?**

Nous sommes ici aujourd'hui (03 novembre dernier, Ndlr), pour l'évaluation de l'élection présidentielle et le réarmement de nos militants par rapport aux échéances futures. En ce qui concerne l'évaluation, nous avons reçu le candidat qui a présenté son rapport, y compris le rapport du secrétaire général, et nous avons analysé les deux rapports. Nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons aller sur le terrain pour commencer déjà avec les échéances futures à savoir, les élections législatives et municipales qui pointent à l'horizon.

**Quelle suite avez-vous donné à la requête de la section SDF Allemagne et celle du maire de Loum, aux fins de démission du candidat de votre parti à la présidentielle du 07 octobre dernier ?**

Je crois que c'est le Comité exécutif national, au cours de ses prochaines réunions, qui analysera la situation. Nous ne devons pas nous attarder encore à cette élection présidentielle ; le chapitre est clos. Ce qui nous préoccupe en ce moment, ce sont les élections législatives à venir parce que, vous savez le pourcentage que notre parti a eu. Donc, il nous faut vraiment rentrer sur le terrain et le Comité exécutif national a pris la décision que d'ici quelques jours, en



ma qualité de secrétaire général, je vais communiquer avec la presse pour vous donner les grandes lignes de notre programme sur le terrain. Parce que d'ici une semaine, avec une équipe composée du secrétaire général, du secrétaire à l'organisation, de la coordonnatrice des femmes, du coordonnateur des jeunes et presque toutes les structures du parti ; nous allons nous assoir et programmer redescendre sur le terrain, commencer à remobiliser notre base pour les échéances futures. Pour nous, ces élections sont capitales. Donc, nous ne voulons plus être distraits par rapport à un chapitre qui est clos. Notre préoccupation en ce moment,

## Mbanga

# Une marche du Mrc interdite



Par Perrine Masso

**D**ans une décision signée le 1er novembre dernier, le sous-préfet de l'arrondissement de Mbanga, dans le Littoral, interdit la marche projetée du 04 novembre dernier au 06 novembre prochain par le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) sur la Nationale No5 et les artères de la ville de Mbanga. Armstrong Buikame Kawa renseigne dans ladite décision que la marche préparée par le Mrc pour contester le résultat de la présidentielle du 07 octobre dernier est de nature à mettre en péril à l'ordre public, ceci au vu du contexte sécuritaire sensible marqué par des incursions sécessionnistes et perturbations intempêtes des hors la Loi dans l'arrondissement de Mbanga. Pour cela, il a invité tous les commandants des brigades territoriales et de recherches, les commissaires de sécurité publique, etc., ainsi que tous les chefs de villages et de quartiers de Mbanga, chacun en ce qui le concerne, à veiller au respect et à l'exécution de cette mesure d'ordre public.

c'est l'avenir de notre parti.

**Qu'est-ce qui n'a pas marché ?**

Les conditions étaient même déjà bien réunies pour que ça ne marche pas. Vous savez que le taux de participation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest se situait à moins de 10%. Et vous savez également que ElecCam (Elections Cameroon, Ndlr) n'a pas respecté les clauses du Code électoral, du fait qu'il nous avait promis que tous les déplacés internes allaient voter. Finalement, ils n'ont pas voté. Egalement, le vote qui devait se tenir dans les casernes militaires qu'on devait déplacer, nous avons constaté qu'il y a eu plusieurs bureaux de vote qui sont restés dans les chefferies, ainsi que dans les casernes militaires. Donc, c'est tout ceci qui a vraiment concouru à la situation qui n'a pas marché.

## Réformes fiscales et douanières

# Le gouvernement valide les propositions du Gicam

Le taux de recevabilité réalisé par le Groupement inter-patronal du Cameroun a atteint 71% et 73%.

 Par Marthe Ndiang

Suite aux propositions de réformes fiscales et douanières transmises au ministre des Finances (Minfi) le 28 mai dernier à Douala par le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), les résultats obtenus sont largement au-dessus de la moyenne. En effet, ce mouvement patronal a obtenu un taux de recevabilité de 73% et 71% à ses propositions. Ces chiffres ont été rendus publics par le Minfi, Louis Paul Motaze, au cours d'une réunion de concertation tenue à huis-clos avec les groupements socio-professionnels, le vendredi 02 novembre dernier au siège du Gicam à Douala.

Selon nos recoupements, l'on note que sur l'ensemble des réformes liées à la fiscalité de porte, en d'autres termes la douane, 27 d'entre elles ont reçu un avis favorable, 10 autres un avis réservé et seulement trois sont en perspective. Au final, le taux d'acceptation a atteint 73%. Les recommandations validées dans ce domaine de la vie économique du Cameroun sont relatives aux bases de taxation douanière, à la rationalisation des facilités douanières, au renforcement des droits et garanties des redevables, à la facilitation des échanges et l'amélioration de l'environnement des affaires, etc.



Gouvernement et Gicam. Dialogue constructif.

Quant à la fiscalité intérieure, c'est-à-dire les impôts, sur les 83 propositions de réformes formulées par le Gicam, 47 ont reçu un avis favorable, 24 autres ont obtenu un avis réservé, 12 sont en perspective. Soit un taux de recevabilité de 71%. Les mesures ainsi validées portent sur l'amélioration de la trésorerie et de la compétitivité des entreprises, le renforcement de la justice et de l'équité fiscale et la rationalisation des procédures fiscales. De quoi remonter le

moral des chefs d'entreprises qui, à en croire le président du Gicam, Célestin Tawamba, « s'est affaibli du fait du ralentissement général de l'économie, et en raison, entre autres, de l'environnement fiscal qui demeure une contrainte majeure telle que nous l'avons décrite dans nos propositions de réformes fiscales ». Avant de renchérir : « A cet égard, l'objectif (des réformes proposées par le Gicam) demeure l'avènement d'une fiscalité de développement reposant sur la baisse de la pression fiscale sur les entreprises formelles, l'élargissement de l'assiette fiscale, le rétablissement de la relation, voire d'un contrat de confiance entre l'administration fiscal-douanière et le contribuable ».

En attendant d'échanger avec le Gicam au sujet des propositions qui n'ont pas été retenues, celles qui ont reçu l'assentiment du Minfi vont progressivement être mises en place, comme l'a annoncé Louis Paul Motaze. « L'économie, c'est vous le secteur privé qui la faites. Nous continuons de travailler pour que vous puissiez travailler dans un environnement sain et productif », promet-il. Un pas vient d'être franchi dans cette plateforme de dialogue public-privé, pour rendre l'économie camerounaise davantage performante et compétitive.

## Alain Blaise Batongue

# L'acte du ministre des Finances relève de l'inédit

Le secrétaire exécutif du Groupement inter-patronal du Cameroun s'exprime sur les enjeux de la rencontre avec « l'argentier » de l'Etat.

 Par Michel Ferdinand

### Quelle appréciation le Gicam fait-il de la prise en compte de ses propositions par le Minfi ?

Permettez-moi d'indiquer d'entrée de jeu que ce qui s'est passé au Gicam vendredi dernier relève simplement de l'inédit dans notre pays. Permettez-moi de saluer et d'apprécier à sa juste valeur, au nom des organisations du secteur privé, la diligence observée dans le traitement de ce dossier par le ministre des Finances. Il vous souvient que c'est au mois de mai que nous avons soumis nos propositions et c'est peu de choses de dire que recevoir un retour cinq mois après relève quasiment de l'extraordinaire et fera date. Vous me permettrez ici de reprendre les propos du président du Gicam, qui a officiellement attribué à M. Louis Paul Motaze le titre de « Ami des entreprises ».

Revenant sur le sort effectif donné à nos propositions, les taux de réponses favorables indiqués par le ministre des Finances lui-même à savoir 71% des 83 propositions faites en ce qui concerne la fiscalité interne et 73% des 37 propositions relatives à la fiscalité de porte, semblent déjà suffisamment évocateurs. Ils témoignent non seulement de la qualité du plaidoyer mais aussi de la sensibilité du Minfi aux préoccupations des chefs d'entreprises. En outre, nous avons observé avec satisfaction que certaines propositions phares



susceptibles d'avoir des impacts positifs immédiats, notamment sur la trésorerie des entreprises, ont été validées. En attendant un examen plus approfondi par nos instances spécialisées, nous notons aussi que des points importants ont été différés et certains non retenus. Nous considérons cependant que c'est cela qui fonde l'essence même du dialogue qui ne saurait s'arrêter à cette première étape.

### Le nouveau système fiscal projeté sera-t-il de nature à inverser la tendance observée entre 2013 et 2018, où l'on a constaté que pendant que les entreprises régressaient, l'administration fiscale affichait une forte augmentation des recettes ?

Le président Célestin Tawamba l'a relevé vendredi, la démarche du Gicam partait effectivement de ce constat alarmant d'une fiscalité devenue confiscatoire et contre-productive dans la mesure où elle asphyxie les en-

treprises et alimente le maquis fiscal. Avec l'oreille attentive du Minfi dont nous semblons désormais bénéficier, nous espérons briser cette tendance. Nous considérons, au regard de cette journée d'échanges, que nous sommes sur la bonne voie, même s'il y a encore du chemin à faire.

### Comment pourra se traduire l'élargissement de l'assiette fiscale ?

La première démarche doit consister à rétablir l'équité, la transparence et la prévisibilité de la politique fiscale. En sollicitant de chaque contribuable des efforts à la hauteur exacte de ses capacités, cela ramènera la sérénité et limitera les évasions et les dissimulations auxquelles de nombreux contribuables sont aujourd'hui contraints pour survivre. En second lieu, nos propositions visaient la réduction du poids même de la fiscalité pour libérer des marges nécessaires à l'investissement. Le troisième axe est l'amélioration des procédures, leur simplification et leur harmonisation, notamment en tirant partie de l'évolution des Tic.

### Que prévoit le timing de mise en œuvre de ces réformes ?

Selon les propres annonces du Minfi, 47 réformes proposées dans le domaine de la fiscalité interne et 27 en matière de fiscalité de porte devraient être prises en compte dans la loi de finances de cette année ! Pour les réformes dont la pertinence a été reconnue par le ministre des Finances mais leur adoption différée, la définition d'un calendrier de mise en œuvre fera évidemment partie des premiers points que nous aborderons dans le cadre de la concertation permanente désormais consacrée entre le ministre des Finances et le patronat. Le Minfi a tenu à rappeler que cette instance mixte sera paritaire et équilibrée, avec autant de responsables du ministère des Finances que du secteur privé.

**Management****Les Pme à l'école de la création d'entreprise**

Au cours de la 3<sup>e</sup> édition des rencontres « Afterwork by Ecam », les promoteurs des start-ups ont reçu des astuces pour pérenniser leur entreprise.



Par Blaise Djouokep

**A**u terme des échanges et causeries qui ont meublé les discussions le 1<sup>er</sup> novembre dernier à Douala, les responsables de Petites et moyennes entreprises (Pme), les promoteurs de start-ups et même les directeurs généraux de grandes entreprises présents à la 3<sup>e</sup> édition de « l'Afterwork » organisé par le mouvement patronal « Entreprises du Cameroun » (Ecam), croient avoir été davantage renseignés. Notamment lorsqu'ils ont échangé avec le Président du conseil d'administration (Pca) d'Ecam, Protais Ayangma, par ailleurs entrepreneur et manager. Lequel cumule plus de 40 ans d'expérience dans la création et le management des entreprises, des organisations privées et publiques nationales ou internationales.

Un invité qui a tenu l'assistance en haleine, constituée majoritairement de jeunes entrepreneurs. Puisqu'on le sait, les entreprises affrontent des difficultés au démarrage. De même qu'elles souffrent de problèmes de succession et de transmission. Une bonne transmission de l'entreprise, implique « plusieurs volets à prendre en compte, notamment les salariés, le personnel extérieur et la famille », précise Hervé Mahop. L'objectif étant de pérenniser l'entreprise et permettre qu'elle survive à son promoteur. A en croire le directeur général de « Area Assurance », Jacob Sinze, ces précautions sont de plus en plus prises par les entrepreneurs, devenus plus conscients de la transmission du flambeau.

Reste que les principaux défis à relever par les entrepreneurs surviennent au moment de la création de l'entreprise. A ce sujet, les organisateurs n'ont pas manqué de donner des conseils à leurs pairs. « La création d'une entreprise est basée sur le triptyque passion, vision, raison », explique le

directeur général de l'entreprise « Cameroun Assistance ». Une réflexion partagée par d'autres chefs d'entreprise qui pensent que, si l'on n'est pas passionné par ce qu'on fait, et si l'on n'a pas de vision, il serait difficile de maintenir l'entreprise sur la durée. En plus, les promoteurs d'entreprises doivent s'adapter aux changements et aux réalités de leur pays et de leur environnement. Et pour qu'une entreprise réussisse à décoller véritablement, cela demande une implication multiple. « Car, l'en-

treprise appartient à l'Etat, à ses employés, à ses clients, ses riverains. Et il faut progressivement intégrer cette dimension », recommande l'invité du panel. L'on en retient que face à la pression fiscale à laquelle, de nombreux promoteurs reconnaissent avoir « jonglé » (triché), pour permettre à leurs entreprises de grandir. « Sinon, à cause des impôts, de la fiscalité, votre projet va mourir », explique un jeune créateur de start-up qui, aujourd'hui, a révisé sa position. Il vaut mieux payer ses impôts, à temps.

**Protais Ayangma****Il n'y a pas de recettes miracles pour créer une entreprise**

Le Président du conseil d'administration du mouvement patronal « Entreprises du Cameroun » donne des conseils pour créer et gérer une entreprise.



Par Blaise Djouokep

**Quelle est la conduite à tenir lorsqu'on veut créer une entreprise ?**

Pour créer une entreprise, il faut d'abord avoir un projet bien mûri, s'assurer qu'il y a un marché et disposer d'un minimum de moyens. Le choix du moment est également important et, idéalement, il vaut mieux ne pas être seul. Mais avant tout, il faut avoir de la passion pour ce qu'on fait. L'âge n'est pas déterminant. Il n'y a pas de recettes miracles. Chaque entreprise a son histoire et est donc un cas sui generis. Il faut donc rester soi-même, même si on peut s'inspirer des exemples de ceux qui ont réussi. Le conseil que je donnerai serait : écoutez un peu les gens très intelligents et beaucoup les débrouillards.

**Comment faire pour éviter la faillite quand on sait que le risque de faillite d'une entreprise est plus grand dans ses cinq premières années de vie ?**

Un bon entrepreneur n'est pas forcément un bon manager. Ce sont deux métiers différents qui nécessitent des qualités différentes, l'audace pour l'un, la prudence pour l'autre. Et quand on n'a pas les qualités de manager, il faut savoir s'entourer ou laisser les rênes à quelqu'un de plus aguerri.



Cela demande beaucoup d'humilité.

**De quoi souffrent généralement les entreprises au Cameroun ?**

Le problème le plus souvent cité par les jeunes entrepreneurs est qu'ils ont beaucoup de mal à trouver des financements. En réalité, il n'est pas nécessaire d'avoir une fortune pour créer son entreprise. Il y a toute l'économie

du savoir et de la connaissance par exemple qui ne nécessite pas une grosse mise de fonds. En réalité la mortalité précoce est souvent le fait de projets mal montés, et/ou mal gérés, sans études préalables...

**Quel filon donnez-vous à un chef d'entreprise pour réussir sa transmission ?**

Ce sujet qui n'était pas le point central de mon intervention a pourtant focalisé les débats. Je m'en réjouis parce que cela traduit une prise de conscience heureuse de la part des jeunes. Une entreprise doit pouvoir survivre à son fondateur qui doit prendre toutes les mesures pour assurer sa pérennité. De la même façon qu'une entreprise ne devrait pas disparaître à la suite d'un incendie, de la même façon elle ne devrait pas disparaître à la suite de la disparition de son fondateur. C'est pour cela qu'une entreprise doit être organisée en société avec des actionnaires et des organes dirigeants, des procédures, une vraie comptabilité. Il faut savoir qu'aujourd'hui l'entreprise n'appartient plus seulement à son fondateur, mais à toutes les parties prenantes dont les employés, les clients, l'État...qui ne peuvent pas rester indifférents au sort de l'entreprise.

## Environnement

## L'impératif des bonnes pratiques rappelé

Le Fonds mondial pour la nature estime que la vie sur la planète pourrait être impossible d'ici 2050 à cause de la surexploitation et des techniques agricoles néfastes.



Par Adrienne Engono Moussang

« D'ici 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples », telle est une partie de la vision de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (Cdb). A celle-ci, s'ajoutent les Objectifs du développement durable (Odd), 14 et 15 et l'Objectif d'Aichi5 qui visent tous la même problématique. Ces engagements qui arrivent à échéance respectivement en 2020 pour Aichi5, 2030 les Odd et 2050 pour la Cdb ont été signés et ratifiés par des pays pour sauver la planète du pire. Sauf qu'à quelques jours du début de leurs évaluations, le Fonds mondial pour la nature (WWF), comme en 2015, tire la sonnette d'alarme : « (...) Il est avéré depuis de nombreuses années qu'à cause de nous, la planète court à sa perte », signe Marco Lambertini, directeur général du WWF international. Le WWF, auteur du « Rapport Planète vivante ». Ce document de quatre chapitres sur 140 pages, présenté le 30 octobre par les responsables de ses différents bureaux pays dont celui de Yaoundé au Cameroun relève « une baisse de 60% des populations des espèces sauvages en à peine 40 ans ».

L'activité humaine, la surexploitation et l'agriculture, à l'origine de la situation qui pourra mettre fin à toute vie sur terre si rien n'est fait. L'agriculture ! Une raison de s'inquiéter au Cameroun d'autant plus que cette activité, principale source de revenus, s'enrichit chaque jour des pratiques qui



la classent même au-dessus de l'urbanisation sur l'échelle de destruction de la biodiversité.

## Convention de Stockholm

En dehors de la déforestation de plus en plus sur des grandes surfaces, ce secteur utilise des pesticides (herbicides, fongicides, etc.) qui détruisent, aussi bien la faune et la flore que les populations et leur mode de vie. Les conséquences de la disparition des espèces vont au-delà de l'insécurité alimentaire. « Nous nous retrouvons souvent entre nous pour des parties de pêche, de ramassage des escargots ou de récoltes de certaines variétés de champignons qui poussaient sur les troncs d'arbres pourris. Aujourd'hui, tout cela n'existe presque plus. Grave encore, ceux qui ont encore la forêt n'acceptent pas qu'un villageois y entre pour ramasser du bois. Il devient difficile de se faire des amis au village », souffle un jeune étudiant à l'Université de

Yaoundé I. Fraîchement venu du Mbam et Inoubou, son village situé à deux heures de route de Yaoundé, il déplore la solitude qui prend des proportions sur sa terre natale. Des études reviennent sur les méfaits des pesticides sur la santé. Biotechnologue à l'université de Yaoundé I, Thadée Boudjeka a dit son inquiétude quant à la proportion des cancers chez les paysannes dans les villages environnants de Dschang, dans le département de la Menoua, région de l'Ouest.

Reconnaissant cette réalité, Paul N'Goran Kouamé, « conservationniste » en service au WWF Yaoundé, conseille l'approche de la lutte biologique. « L'on peut utiliser des engrais, laisser les animaux, les oiseaux par exemple, détruire les laves nuisibles pour la plante parce qu'on s'est rendu compte que les pesticides ne tuent pas que les êtres nuisibles lorsqu'on les applique », indique le Dr N'Goran. Peut-être ce message va-t-il réveiller les administrations qui continuent de vulgariser et de laisser vendre même les 09 polluants organiques persistants retirés du marché en occident au mépris de la Convention de Stockholm, régulant leur circulation.

## Hanson Njiforti

## Tous les rhinocéros noirs ont disparu du territoire

Le directeur du Bureau WWF-Cameroun pense qu'il y a moyen d'inverser la tendance.



Par Adrienne Engono Moussang

## Après la présentation du Rapport Planète vivante 2018. Quel message véhiculez-vous ?

Le Rapport Planète vivante 2018 attire l'attention des différentes couches de la population sur le fait que, selon les estimations, la population mondiale va tripler d'ici 2050. Celle du Cameroun va aussi avoisiner 60 millions d'habitants. Ce qui va forcément créer des pressions. Il y aura une augmentation des besoins en ressources. Le Cameroun a perdu 60% de ses éléphants. Beaucoup d'espèces vivantes, comme les rhinocéros noirs ont disparu et d'autres sont en voie de disparition. Chaque espèce joue un rôle et si elle disparaît, elle ne va plus assurer cette fonction. Les causes de leur extermination sont l'utilisation abusive des pesticides. Même l'eau est polluée. Rien n'est perdu. Il est possible d'inverser la tendance en promouvant les bonnes pratiques.

## S'agissant du Cameroun, que fait votre institution dans l'accompagnement pour la mise en œuvre des conventions auxquelles vous faites allusion ?

Nous avons adressé la question de la disparition de la bio-



diversité pour qu'elle soit examinée par les différents départements ministériels. Nous travaillons sur le changement climatique, l'agriculture durable, la certification des forêts, sur la Redd+ (réduction des gaz liés à la déforestation et à la dégradation des forêts), sur la faune sauvage, au niveau des lois, etc. Nous disons que ce n'est pas que le gouvernement qui est concerné par cet état de choses, chacun dans son domaine doit se sentir interpellé. Il faut copier les bons exemples.

## Chine

## Une mesure qui fait déchanter les écologistes

Le pays annonce la reprise du commerce des tigres et rhinocéros.



Par Adrienne Engono Moussang avec www.rtl.fr

Le 29 octobre dernier, à 24h de la publication du Rapport Planète vivante produit par le Fonds mondial pour la nature (WWF), le Premier ministre (Pm) chinois, Li Keqiang, a annoncé la reprise du commerce limité par son pays, de produits issus des tigres et des rhinocéros, classés dans la classe d'espèces en danger d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn). En effet, les os, les griffes, les moustaches, le pénis du tigre ou la corne de rhinocéros qui sont utilisés dans la médecine traditionnelle du pays de Mao Tsé Tum, seront vendus seulement dans certaines circonstances « particulières ».

Pékin précise qu'il s'agira des cas de la recherche scientifique, la vente d'œuvres d'art, la recherche et les traitements médicaux. La circulaire du Pm indique qu'une autorisation spéciale sera requise pour le recours à ces produits.

La décision du gouvernement chinois a provoqué des inquiétudes dans le milieu des écologistes qui pensent qu'elle vise à utiliser des produits issus d'animaux en captivité et à accroître la menace sur la faune sauvage. « La population du rhinocéros noir est partie de 100.000 espèces en Afrique en 1960 à 28.000 toutes espèces confondues en 2016 en Afrique et en Asie », selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies (Onu). « La reprise du commerce légal risque non seulement de servir de couverture au trafic clandestin mais elle va aussi stimuler une demande qui avait décliné depuis l'entrée en vigueur de la prohibition », déplore Margaret Kinnaird, responsable biodiversité au Fonds mondial pour la nature (WWF). Pourtant, il y a deux ans environ, la Chine a pris la décision salutaire d'interdire la vente des pointes d'ivoire sur son territoire.

## Festival du Makossa

# Au rythme des années 80

Les artistes vétérans de cette musique ont enflammé le cabaret Munyengue vendredi 02 novembre dernier à Douala.



Par Tatiana Ngombouowo

Après une longue attente du public venu nombreux lors de la 3ème édition du festival du Makossa (Festmak), le premier artiste va finalement monter sur le podium du cabaret Munyengue à 1h 04 min. On est bien loin de l'heure de 22h prévue pour le démarrage. C'est le quartier Bonaberi dans l'arrondissement de Douala 4ème qui abrite cette édition du Festmak. Lorsque l'artiste musicien Sallé John monte sur scène, le public oublie la longue attente. Durant une trentaine de minutes, il met les spectateurs en liesse juste avec trois titres. Notamment « *Bon'essoky* ». Avec ses pas de danse d'ambassy-bey dont lui seul a le secret, il captive les regards et entraîne plus d'un dans la danse. La foule acclame et scande son nom. C'est dans cette euphorie que François Misse Ngoh arrive sur scène.

### Hommage

Mais avant de donner de la voix, il invite tout le monde à observer une minute de silence question de saluer la mémoire de l'artiste musicien Geo W. Masso décédé le 30 oc-

tobre 2018. Soit quelques jours seulement avant cette grande fête consacrée au makossa. Il va garder cette ambiance de recueillement. Et va entonner « *Tika lambo* », en hommage à son défunt collègue. S'ensuit le titre « *Le mari avant tout* ». A la fin de sa prestation très applaudie, il cède la place à l'ancien maire de Souza, Nkotti François. Ce dernier est accompagné aux chœurs par l'artiste Martino Ngallé, de Mota kaba et Claudia, tous deux chanteurs du cabaret. Il exécute deux titres dont : « *Françoise* », et « *Benyengue ba desto* ». Desto, comme l'appelle les fans, n'a rien perdu de sa maîtrise de la scène.



Sallé John met l'ambiance au Festmak.

C'est un public euphorique que retrouve Ekambi Brillant, avec son duo féminin aux chœurs. A savoir Nicole Mara et Claudia Dikosso qui ont également presté au cours de la soirée. « C'était une belle soirée. J'ai aimé vivre ce moment avec les artistes invités », se réjouit un fan du Makossa. Placée sur le thème « *Le Makossa à l'ère du digital* », cette édition a démarré le 31 octobre dernier. Une initiative de Claudia Dikosso que louent ses collègues artistes. « *Je suis très très fière quand Claudia Dikosso se bat pour faire rayonner le nom et l'honneur du Makossa. Cette soirée est belle. Et le fait que nous soyons là c'est pour l'encourager, parce que c'est notre musique et nous devons la sauvegarder* », fait savoir Nkotti François. « *Je vous ai toujours dit que le Makossa c'est une musique qui reste et qui restera* », a-t-il ajouté. Même son de cloche chez François Misse Ngoh. « *Le Makossa contrairement à ce que les gens pensent, ne mourra jamais. Nous soutenons et voulons que ça perdure. Et je voudrais que toutes les sociétés Camerounaise puissent encourager et accompagner cette artiste dans cette initiative parce que la volonté seule ne suffit pas* », souligne-t-il. Claudia Dikosso quant à elle, dit « *merci aux aînés qui ont compris le projet et qui veulent absolument que le Makossa ne meurt pas, parce que c'est pour eux que nous sommes là ce soir* », remercie la chanteuse. Le Festmak s'est achevé samedi 3 novembre dernier. Mais cette fois au lieu-dit « *grand baobab* » toujours à Bonaberi.

## Rific 2018

# Rideau sur la 14<sup>e</sup> édition

Remise des prix, discours et projections de films étaient au programme de la cérémonie de clôture de ce festival qui a eu lieu le 03 novembre dernier à Yaoundé.



Par Vanessa Bassale

Strasses et paillettes étaient à l'honneur le 03 novembre dernier lors de la cérémonie de clôture des Rencontres internationales du film court (Rific). Sur la cour du Goethe Institute à Yaoundé, producteurs, réalisateurs, acteurs et cinéphiles échangent dans une ambiance conviviale et détendue. Le sujet principal à l'ordre du jour est la remise des prix qui aura lieu dans quelques heures. Mais avant la cérémonie des awards, place à une séance de rattrapage. Pour les cinéphiles qui n'ont pas pu se rendre dans les salles de cinéma, les organisateurs sont revenus sur des films qui avaient déjà été projetés au cours du festival. Les spectateurs ont par exemple pu apprécier « *Just 24h* » de Max Mbakop et « *Retour aux sources* » de Georges Alain Ngamou. Il a aussi été projeté un documentaire qui a entraîné les convives dans les coulisses de la préparation de cet événement. Confortablement installés, les cinéphiles ont le regard fixé sur l'écran géant. Le programme est respecté à la lettre. Dans son allocution, Franck Olivier Ndema, directeur général des Rific annonce qu'il cède sa place à Martial Ebenezer Nguéa, son assistant depuis la création de ce rendez-vous culturel.

Une nouvelle qui visiblement, fait plaisir aux cinéphiles qui se lèvent pour acclamer le directeur sortant pour le travail abattu en faveur de la promotion du 7ème art en général et le film court en particulier. Et le promu lui, pour sa nomination. Une fois l'atmosphère de joie retombée, la très attendue cérémonie de remise des prix débute enfin. Le nouveau court-métrage de Frank Thierry Lea Malle remporte le grand prix du jury. Le prix du meilleur documentaire quant à lui, revient à « *On est tous pygmées* » d'Helene Charpentier. Mais, c'est « *Mes silences* » de Benjamin Eyaga qui engrangera le plus grand nombre de prix. En effet, ce film



qui raconte le viol d'une jeune fille est le seul à recevoir deux prix à savoir : celui de la meilleure collaboration artistique et de la meilleure interprétation féminine. La cérémonie plutôt courue s'achève par les diffusions du prix du public et celui du grand prix.

### Liste des lauréats Rific 2018

- Grand prix : « *Angles* » de Frank Thierry Lea Malle
- Prix du meilleur documentaire : « *On est tous pygmées* » d'Helene Charpentier
- Meilleure collaboration artistique : « *Mes silences* » de Benjamin Eyaga
- Meilleure interprétation masculine : Pierre-Claver Abiassi dans « *Etat civil* »
- Meilleure interprétation féminine : Lynn Vlassic Pen dans « *Mes silences* »
- Prix spécial : « *Rancœur* » de Blaise Ntedu

## Ngondo 2018

L'édition 2018 du Ngondo, la fête traditionnelle du peuple Sawa s'est ouverte vendredi 2 novembre dernier à Douala. Cette autre édition est placée sous le thème « *Moto mô mboa po* » (en duala), entendez un peuple, une nation. La messe de l'eau, qui va par ailleurs clôturer un mois de festivités aura lieu le 2 décembre prochain. Au rang des innovations, la grande parade des peuples sur les berges du Wouri. Une occasion de célébrer le vivre ensemble et la diversité culturelle. Autre articulation, l'hommage que rendra le baryton Jacques Greg Belobo au Révérend pasteur Adolf Lotin A Same, dont le 70ème anniversaire du décès a été commémoré au mois de décembre de l'année dernière.

## Bafoussam

## La sécurité des sites de la Can préoccupe

Une mission conjointe des experts de la Caf et de la Fifa sur le terrain, pour s'assurer des garanties sécuritaires.

 Par Robert Nkaké

Des experts de la Confédération africaine de football (Caf) ne sont pas venus seuls cette fois-ci. Ils ont à leurs côtés leurs homologues de la Fédération internationale de football association (Fifa). L'objectif de cette mission effectuée dans la région de l'Ouest, le 30 octobre dernier étant de visiter les chantiers de la Coupe d'Afrique des nations (Can Total 2019). Durant tout le parcours, les quatre émissaires qu'accompagnait le ministre des Sports, Pierre Ismaël Bidoung Mkpatt ont veillé au grain. Notamment sur le volet concernant le contrôle des garanties de sécurité prévues sur différents sites de la compétition.

Une occasion pour le président du Cocan Ouest, le gouverneur de la région, de s'entourer du directeur du tournoi et de membres des missions de contrôle. L'on a inspecté, échangé et donné des orientations pour guider les entreprises adjudicatrices. Au stade Aréna de Mbouda, le taux



de réalisation des travaux est de 55%. Les normes de sécurité sont suivies à la lettre. De l'aire de jeu gazonnée à la pose des grillages, des consignes précédemment données sont respectées. Au stade d'entraînement de Bamendzi, la tribune affiche fière allure. Il en est de même des gradins et des vestiaires du stade de Tocket.

Au stade Fotso Victor de Bandjoun, la China machinery en-

genering cooperation (Cémec), s'attèle à l'achèvement de la construction de la tribune et de la clôture. Ainsi que de l'alimentation en eau et en électricité. Et pour rendre la visite digeste et fluide, deux équipes sont à pied d'œuvre, dans différentes localités. L'une en charge des stades, et l'autre pour s'assurer du niveau d'avancement des travaux des infrastructures hôtelières. La veille déjà, les experts ont procédé à la répartition des voies d'accès et dans le stade de Kouékong, situé à une quinzaine de kilomètres de la ville. C'est ainsi qu'une partie de ladite mission s'est rendue sur les chantiers hôteliers, notamment au complexe Tagidor à Bangou dans les Hauts-Plateaux, et à l'hôtel de la Vallée de Bana, dans le Haut-Nkam. Pas d'inquiétude. Dans la Mifi, l'hôtel Zingana est fin prêt, avec ses caméras de surveillance un peu partout, pendant que d'autres chantiers s'accroissent à un rythme appréciable. Au terme d'une journée marathon, et après une séance d'évaluation tenue en soirée, les experts sont satisfaits. L'assurance est de mise: les chantiers seront livrés le jour dit.

## Can 2018

## Les Lionnes s'envolent pour Abidjan ce jour

 Par Dimitri Mebenga

En stage préparatoire au Centre d'excellence de la Confédération africaine de football (Caf) à Mbankomo depuis quelques semaines, Joseph Ndoko, le sélectionneur et son groupe vont déposer leurs valises aujourd'hui à Abidjan en Côte d'Ivoire pour une période d'acclimatation avant le début de la Coupe d'Afrique des nations (Can) seniors en dames prévue pour démarrer le 17 novembre prochain au Ghana, soit dans 12 jours.

Entre temps, l'équipe s'est enrichie de ses joueuses professionnelles comme Jacqueline Ada (attaquante) évoluant à Ahmet Sport en Turquie, Grâce Ngock Yango (milieu de terrain), pensionnaire de Saint Malo en France. Sur les 14 professionnelles attendues, elles étaient pratiquement les seules à être jusqu'à ce dimanche 04 novembre, où elles sont rejointes par certaines de leurs coéquipières. Pour cette dernière ligne de mise au vert avant le démarrage effectif de la compétition. Ainsi, l'entraîneur a fait appel à 25 joueuses, seules 23 seront retenues pour prendre part à la compétition. Le Cameroun se retrouve dans la même poule que le pays organisateur le Ghana en plus du Mali et de l'Algérie.

## Liste des joueuses convoquées

Annette Flore Ngo Ndom (Fap amazones, Cameroun)  
Diane Nadège Ndeme Bayegla (Caimans Fc, Cameroun)



Marthe Ongmahan (Awa Fc, Cameroun)  
Christine Patience Manie (Fc Nancy, France)  
Marie Aurelle Awona (Dijon Fc, France)  
Claudine Falone Meffomettou (Fc Guingamp, France)  
Augustine Sylvie Ejangué (Ste Theresa, Espagne)  
Yvonne Patrice Leuko (Strasbourg, France)  
Amarielle Sonkeng Isis (Sundvalls, Suède)  
Raïssa Feudjio Tchuanya (Alan United, Finlande)  
Jeannette Grâce Ngock Yango (Saint Malo, France)  
Généviève Ngo Mbeleck (Huelva, Espagne)  
Francine Estelle Zouga Edoa (Fc Nancy, France)  
Thérèse Ninon Abéna (Louves, Cameroun)  
Charlène Meyong Menene (Louves, Cameroun)  
Gabrielle Aboudi Onguéné (Csk Moscou, Russie)  
Marlyse Ngo Ndombouck (Nancy, France)  
Ajara Nchout Njoya (Sandviken, Norvège)  
Gaëlle Déborah Enganamouit (Avaldnes Fc, Norvège)  
Michaela Abam (Paris Fc, France)  
Michèle Ngono Mani (Albi, France)  
Michèle Henriette Akaba Edoa (Besiktas, Turquie)  
Christina Mpeh Bissong (Louves, Cameroun)  
Marie-Claire Nkada (Lorient Fc, France)  
Jacquette Ada (Ahmet, Turquie)

## Fecafoot

## Les élections dans les ligues départementales reportées au 11 novembre

 Par Dimitri Mebenga

« A la demande de nombreux acteurs et dans le but d'organiser des élections transparentes, d'assurer une égalité des chances à tous les candidats, le Comité de

normalisation annonce le report de la date des élections dans les ligues départementales de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) de 48 heures. Initialement programmées le vendredi 09 novembre, elles sont fixées le 11 novembre 2018 », telle est la teneur d'un communiqué publié en date du 02 novembre par le président du Comité de normalisation, Dieudonné Happi. L'on assiste de fait à un remodelage du chronogramme des opérations électorales qui s'articule autour du calendrier ci-après : 05 novembre, jour limite de réception des listes des mandataires des clubs à 12 heures et à 18 heures, fin du dépôt des



candidatures. Les 06 et 07 novembre, examen des candidatures et publication des listes provisoires, suivie d'une publication des listes définitives des candidats après examen des requêtes

le 08 novembre. La convocation des Assemblées générales électives se fera le 09 novembre et le 11 novembre marque le jour des élections. Les 12 et 13 novembre devront être consacrés à l'examen des recours et à la publication des résultats définitifs.

En outre, le communiqué précise « après examen et exploitation de toutes les centaines de requêtes reçues suite à la publication des listes successives des clubs amateurs, le comité de normalisation a rendu public le 02 novembre, la liste des clubs habilités à prendre part aux élections dans les ligues départementales ».

## U17

Les Lionnes cadettes ont été battues le 02 novembre dernier lors de leur troisième match de préparation par l'équipe des Corinthiens, vainqueur du championnat féminin du Brésil 1-5. Le but camerounais a été inscrit en seconde période par Thierry Nkoumou. Les U17 basées à Sorocaba sont retournées à Sao Paulo quelques heures après pour des tests physiques. Un autre match amical est annoncé cette semaine. Pour rappel, les Lionnes U17 préparent la Coupe du monde de football de leur catégorie qui se tiendra dans les prochains jours en Uruguay.



# Gala Caritatif

## Votre 100 peut sauver des vies !

Vendredi  
**16**  
Novembre

Saphirs (salle des fêtes) - Douala



E Money : **650 74 67 51 / 694 57 27 93** pour vos dons



MAHIMA

